



Objet : Bourses Nationales Collèges / Lycées

Gignac-la-Nerthe, le 8 septembre 2025

Madame, Monsieur, Cher Parent, Cher Responsable Légal,

Le service des bourses nationales nous indique que certaines familles éligibles l'année dernière n'ont pu en bénéficier faute d'avoir effectué les démarches ou après le délai imparti.

Par le présent, comme indiqué dans le courrier du 17 juin dernier, nous vous transmettons diverses informations relatives à la demande de bourses nationales pour les collégiens et les lycéens.

- Tous comme leurs homologues de l'enseignement public, les élèves scolarisés dans notre établissement privé sous contrat d'association avec l'État, sont éligibles au bénéfice des bourses.
- Les demandes devront être faites d'ici le 16 octobre – les formulaires de demande de bourses sont annexés à cet envoi.
- Dans les annexes suivantes, vous trouverez les plafonds de ressources, pour les collégiens et les lycéens.
① Les plafonds sont distincts entre le collège et le lycée, ce qui signifie qu'un élève qui n'a pu être éligible durant ses années collège, pourrait l'être pendant ses années lycée.
- Les demandes de bourses doivent être renouvelées chaque année en septembre.
- Les collégiens demi-pensionnaires boursiers bénéficient automatiquement d'une aide du Conseil Départemental de 252 €/an qui sera déduite de la facture du dernier trimestre.

Enfin, pour bénéficier des facilités de règlement et des aides financières accordées par l'Ensemble Scolaire, il est impératif d'avoir effectué une demande de bourse (à distinguer du fait d'être éligible).

Les secrétaires des différentes unités pédagogiques sauront vous renseigner pour effectuer les démarches.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, Cher Parent, Cher Responsable Légal, l'expression de mes salutations bienveillantes.

Le Chef d'Établissement Coordinateur,
Jean-Marie Vangout



Quels sont les documents justificatifs à joindre ?

- une copie de votre avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024
- ou tout autre document mentionnant votre numéro fiscal

Le numéro fiscal figure sur votre déclaration de revenus pré-remplie, sur vos avis d'impôt (avis de situation déclarative, impôt sur le revenu).

Vous devez également fournir selon votre situation les documents suivants :

Selon votre situation	Documents complémentaires à fournir
Si vous vivez en concubinage ¹	– Avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 de votre partenaire ou tout autre document mentionnant le numéro fiscal de votre partenaire
Si l'élève pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition	– Attestation de paiement de la CAF indiquant les enfants à votre charge – Justificatif du changement de résidence de l'élève
Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle	– Copie de la décision de justice désignant le tuteur et une attestation de paiement de la CAF ou – De la décision du conseil de famille et une attestation de paiement de la CAF

Demande de bourse nationale de collège pour l'année scolaire 2025-2026

La demande de bourse nationale de collège¹ est émise par le ministère chargé de l'éducation nationale.

Cadre réservé à l'administration (Ne rien remplir dans ce cadre)

INE : / / / / / / / / / / /

N°Etab : / / / / / / / /

Date de dépôt du dossier dans l'établissement : / /

Classe fréquentée par l'élève : _____

Formulaire à compléter et à envoyer

! Merci de remplir ce formulaire en majuscules, de cocher les cases qui concernent votre situation et de ne rien inscrire dans les cases grises

1. Les membres de la famille

L'élève pour lequel vous demandez la bourse

Son nom :

Ses prénoms :

☐ Fille ☐ Garçon

Sa date de naissance / / Son département de naissance

Son pays de naissance :

Sa nationalité : ☐ française ☐ d'un pays de l'union européenne ☐ d'un autre pays

Classe fréquentée par l'élève : _____

Si l'élève est sous tutelle administrative indiquez l'organisme :

Vous même

☐ la mère ☐ le père ☐ autre personne en charge de l'élève

Votre nom de naissance :

Votre nom d'usage (si différent) : _____

Votre prénom :

Votre numéro fiscal : _____

Votre adresse :

Code postal : _____ Commune : _____

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

Exercez vous une activité professionnelle ? ☐ Oui ☐ non

Profession :

Vous êtes :

☐ marié(e) ☐ pacsé(e) ☐ en concubinage² ☐ divorcé(e) ☐ veuf(ve) ☐ célibataire

1. Articles R. 531-1 à D. 531-12 et D. 531-42 à D. 531-43 du Code de l'éducation

2. Nous considérons que vous vivez en concubinage si vous partagez avec votre partenaire votre domicile sans avoir le même avis d'imposition.

Votre partenaire est :

☐ la mère de l'élève ☐ le père de l'élève ☐ autre

Son nom de naissance :

Son nom d'usage (si différent) :

Son numéro fiscal : _____

Son prénom :

Son adresse :

Code postal

Commune :

Exerce t-il une activité professionnelle ? ☐ Oui ☐ Non

Profession :

Les personnes à charge du foyer :

Nom et prénom de chacune des personnes à charge (y compris l'élève pour qui vous demandez la bourse)	Date de naissance	Établissement scolaire fréquenté ou profession	Boursier	
			oui	non
	/ /			
	/ /			
	/ /			
	/ /			
	/ /			
	/ /			
	/ /			

2. Engagement de la famille

Si vous vous êtes trompé, signalez-le dès que possible à l'établissement où vous avez déposé votre demande de bourse. Il corrigera les informations concernées. Si cette rectification fait baisser le montant des prestations que vous recevez, vous devrez rembourser les sommes perçues en trop. Si vous êtes de bonne foi et que c'est votre première erreur, **vous ne serez pas sanctionné**¹.

En revanche, si vous commettez une fraude ou de fausses déclarations pour obtenir des avantages auxquels vous n'auriez pas droit, **vous risquez une amende et/ou une peine d'emprisonnement, comme prévu par la loi**².

Je certifie sur l'honneur que les renseignements que j'ai donnés sur cette déclaration sont exacts.

OUPS.GOUV.FR

Vous avez droit à l'erreur

Vous devez dater et signer la rubrique suivante (en cochant la case qui correspond à votre situation)

Je soussigné(e) :

☐ la mère ☐ le père ☐ autre personne en charge de l'élève

Le : / /

signature :

Information sur le traitement de vos données

Nous avons besoin de vos données pour étudier votre demande, calculer le droit à bourse de votre enfant et pour vous contacter.

Ces informations sont enregistrées dans le traitement de données Siècle, mis en oeuvre par le ministère chargé de l'éducation nationale pour l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens du e) du 1 de l'article 6 du RGPD.

Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données personnelles et sur l'exercice de vos droits, vous pouvez consulter :

- la rubrique « Information sur le traitement de vos données personnelles » de la fiche de renseignements que l'établissement de votre enfant vous a remise au moment de son inscription ;
- la page web suivante : www.education.gouv.fr/siecle

Cadre réservé à l'administration

Pièces communiquées :

Avis d'impôt sur le revenu

Oui ☐ Non ☐

Relevé d'identité bancaire (BIC/BAN)

Oui ☐ Non ☐

Procuration (uniquement pour les élèves scolarisés dans un établissement privé)

Oui ☐ Non ☐

Attestation de paiement de la CAF

Oui ☐ Non ☐

Autre : _____

Charges et ressources : Nombre d'enfants / / / Ressources / / / / / / / /

Décision du chef d'établissement (pour les établissements publics) : Montant attribué : _____ € Refusée ☐

Proposition du chef d'établissement (pour les établissements privés) : Montant attribué : _____ € Refusée ☐

1. Connectez-vous sur le site oups.gouv.fr pour en savoir plus sur le droit à l'erreur.

2. En application des articles 441-1 et suivants du code pénal. L'intégralité de ces dispositions est disponible sur le site legifrance.gouv.fr.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

BAREME DES BOURSES NATIONALES DE COLLEGE
Année Scolaire 2025-2026

Barème d'attribution des bourses de collège 2025-2026
Année de référence des revenus : 2024

Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2025 sur les revenus de 2024			
Nombre d'enfants à charge	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3
1	18 130	9 800	3 458
2	22 313	12 062	4 256
3	26 497	14 324	5 054
4	30 680	16 586	5 852
5	34 865	18 847	6 650
6	39 048	21 109	7 448
7	43 232	23 371	8 246
8 ou plus	47 416	25 632	9 044



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Vaucluse

NOTICE DE RENSEIGNEMENTS

PAIEMENT DIRECT BOURSES NATIONALES Année scolaire 2025 – 2026

Je soussigné(e) (nom et prénom du représentant légal).....
.....

agissant en qualité de père ☐ mère ☐ représentant légal ☐

de l'enfant (nom- prénom).....

élève de l'établissement.....

ne donne pas procuration à l'établissement et sollicite le versement direct de la bourse

nationale sur mon compte bancaire courant uniquement car les paiements sur livret A ou sur
livret d'Epargne ne sont pas autorisés (RIB original ci-joint).

A.....

Le.....

Signature du responsable légal de l'élève :

Demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2025 - 2026

La demande de bourse nationale de lycée¹ est émise par le ministère chargé de l'éducation nationale.

Cadre réservé à l'établissement (Ne rien remplir dans les parties grisées)[illegible]

Date de dépôt du dossier dans l'établissement : _____

Charges et ressources : /_/_/_/ /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/ /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/

MEF-classe - libellé court : / / / / / / / /

Formulaire à compléter et à envoyer

! | Merci de remplir ce formulaire en majuscules et de cocher les cases qui concernent votre situation

1. Les membres de la famille

L'élève pour lequel vous demandez la bourse

Son nom

Son prénom

☐ Fille ☐ Garçon

Sa date de naissance / / / Son département de naissance

Son pays de naissance

Sa nationalité : ☐ française ☐ d'un pays de l'union européenne ☐ d'un autre pays

Si l'élève est sous tutelle administrative indiquez l'organisme :

Vous même

☐ la mère ☐ le père ☐ autre personne en charge de l'élève

Votre nom de naissance

Votre nom d'usage (si différent)

Votre prénom

Votre numéro fiscal

Votre adresse

Code postal _____ Commune _____

Numéro de téléphone _____ Adresse mail _____

Exercez vous une activité professionnelle ? ☐ Oui ☐ non

Profession

Vous êtes : ☐ marié ☐ pacsé ☐ en concubinage² ☐ divorcé ☐ veuf ☐ célibataire

1. Articles R. 531-13 à D. 531-43 du Code de l'éducation

2. Nous considérons que vous vivez en concubinage si vous partagez avec votre partenaire votre domicile sans avoir le même avis d'imposition.

Votre partenaire est :

☐ la mère de l'élève ☐ le père de l'élève ☐ autre

Son nom de naissance

Son nom d'usage (si différent)

Son prénom

Son numéro fiscal

Son adresse

Code postal Commune

Exerce t-il une activité professionnelle ? ☐ Oui ☐ Non

Profession

2. La scolarité de l'élève

Établissement actuellement fréquenté par l'élève :

Nom de l'établissement

Code postal Commune

Classe actuelle où l'élève est scolarisé

L'élève poursuit ses études, à la rentrée scolaire 2025 - 2026, en :

☐ Lycée public ou privé ☐ Au CNED

3. Les enfants à charge du foyer

Nom et prénom de chacun des enfants à charge (y compris l'élève pour qui vous demandez la bourse)	Date de naissance	Établissement scolaire fréquenté ou profession	Boursier oui non	
	/ /			
	/ /			
	/ /			
	/ /			
	/ /			
	/ /			
	/ /			
	/ /			

4. Engagement de la famille

Si vous vous êtes trompé, signalez-le dès que possible à l'établissement où vous avez déposé votre demande de bourse. Il corrigera les informations concernées. Si cette rectification fait baisser le montant des prestations que vous recevez, vous devrez rembourser les sommes perçues en trop. Si vous êtes de bonne foi et que c'est votre première erreur, vous ne serez pas sanctionné¹.

En revanche, si vous commettez une fraude ou de fausses déclarations pour obtenir des avantages auxquels vous n'auriez pas droit, **vous risquez une amende et/ou une peine d'emprisonnement, comme prévu par la loi².**

Je certifie sur l'honneur que les renseignements donnés ci-dessus sont exacts.

OUPS.GOUV.FR

Vous avez droit à l'erreur

Dans la rubrique suivante, vous devez cocher la case qui correspond à votre situation, dater et signer :

Je soussigné :

☐ la mère ☐ le père ☐ autre personne en charge de l'élève

Le : / /



Vous venez de remplir votre demande de bourse. Vous pouvez maintenant la remettre ou l'envoyer à l'établissement scolaire actuel de votre enfant en joignant les documents justificatifs détaillés dans la notice.

Rubrique réservée au chef d'établissement

Après vérification des renseignements indiqués par la famille en ce qui concerne l'établissement et la classe actuellement fréquentés par l'élève.

Observations éventuelles :

**Signature du chef d'établissement et
timbre de l'établissement :**

Information sur le traitement de vos données

Nous avons besoin de vos données pour étudier votre demande, calculer le droit à bourse de votre enfant et pour vous contacter.

Ces informations sont enregistrées dans le traitement de données Siècle, mis en oeuvre par le ministère chargé de l'éducation nationale pour l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens du e) du 1 de l'article 6 du RGPD. Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données personnelles et sur l'exercice de vos droits, vous pouvez consulter :

- la rubrique « Information sur le traitement de vos données personnelles » de la fiche de renseignements que l'établissement de votre enfant vous a remise au moment de son inscription ;
- la page web suivante : www.education.gouv.fr/siecle

1. Connectez-vous sur le site oups.gouv.fr pour en savoir plus sur le droit à l'erreur.

2. En application des articles 441-1 et suivants du code pénal. L'intégralité de ces dispositions est disponible sur le site legifrance.gouv.fr.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

BAREME DES BOURSES NATIONALES D'ETUDES DE SECOND DEGRE DE LYCEE

Année scolaire 2025-2026

Barème d'attribution des bourses de lycée 2025-2026
Année de référence des revenus : 2024

Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2025 sur les revenus de 2024						
Nombre d'enfants à charge	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3	Echelon 4	Echelon 5	Echelon 6
1	21 611	17 107	14 529	11 718	7 282	2 846
2	23 272	18 664	15 849	12 781	8 092	3 401
3	26 596	21 774	18 491	14 913	9 710	4 507
4	30 753	24 887	21 133	17 044	11 327	5 612
5	34 908	29 553	25 095	20 240	13 755	7 271
6	39 897	34 217	29 059	23 437	16 184	8 929
7	44 883	38 884	33 022	26 631	18 611	10 590
8 ou plus	49 870	43 552	36 985	29 826	21 039	12 248

Montant annuel de la bourse au mérite (*)	402 €	522 €	642 €	762 €	882 €	1002 €
---	-------	-------	-------	-------	-------	--------

(*) attribuée aux élèves boursiers de lycée ayant obtenu une mention Bien ou Très bien au diplôme national du brevet engagés dans un cycle d'enseignement conduisant au baccalauréat ou au certificat d'aptitudes professionnelles

Montant de la prime d'équipement accordée aux élèves boursiers inscrits pour la première fois en première année de certaines spécialités de formation (liste déterminée par arrêté) : **341,71 €**



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Vaucluse

NOTICE DE RENSEIGNEMENTS

PAIEMENT DIRECT BOURSES NATIONALES Année scolaire 2025 – 2026

Je soussigné(e) (nom et prénom du représentant légal).....
.....

agissant en qualité de père ☐ mère ☐ représentant légal ☐

de l'enfant (nom- prénom).....

élève de l'établissement.....

ne donne pas procuration à l'établissement et sollicite le versement direct de la bourse

nationale sur mon compte bancaire courant uniquement car les paiements sur livret A ou sur livret d'Épargne ne sont pas autorisés (RIB original ci-joint).

A.....

Le.....

Signature du responsable légal de l'élève :